

ASPTT MANOSQUE
CLUB OMNISPORTS
cultivons vos envies

CHAMPIONNAT INTER-DEPARTEMENTAL PAR EQUIPES



FEDERALE B / A7 GAF



25 ET 26 MAI 2024



Gratuit pour les licenciés FFGym et les moins de 10 ans accompagnés



**Gymnase des Iscles
Rue Ryckebush**

04100 Manosque



Manosque, le 22 avril 2024

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

C'est toujours avec le même plaisir que l'ASPTT Manosque, particulièrement la section gymnastique, est heureuse de vous accueillir pour ce week-end placé sous le signe de la convivialité.

L'équipe organisatrice et nos bénévoles ont à cœur de tout mettre en œuvre afin que cette manifestation se déroule sous les meilleurs hospices en respectant le bien-être de l'enfant et l'éthique sportive.

La section gymnastique remercie la mairie de Manosque, son service technique, la communauté de commune (DLVA), le conseil départemental, le Comité Régional Région Sud de Gymnastique, l'ensemble des sponsors et l'équipe de bénévoles sans qui cette organisation ne serait pas possible.

C'est pourquoi nous vous donnons rendez-vous :

25 ET 26 MAI 2024

**CHAMPIONNAT INTER-DEPARTEMENTAL GAF
FEDERALE B ET A7 PAR EQUIPES**

Sportivement,



ASPTT MANOSQUE
CLUB OMNISPORTS
Mairie de la Motte d'Arènes - Parc de la Rochette
04100 MANOSQUE
Tél : 352 714 323 00024

Jean Louis DELVALLE Président
Section Gym de l'ASPTT
MANOSQUE

1. ORGANISATION DE LA COMPÉTITION

La compétition se déroulera au :

GYMNASE DES ISCLES
Rue Régis Ryckebusch
04100 MANOSQUE

L'échauffement aura lieu 40 minutes avant le début de la compétition.

La salle de compétition est équipée avec le matériel du club (matériel GYMNOVA, praticable à ressort).

Afin de préserver ce matériel, nous vous demandons de prévoir des baskets propres pour vos déplacements dans la salle de compétition. L'accès au plateau de compétition est strictement réservé aux compétiteurs, entraîneurs et également aux juges et officiels.

Le contrôle des licences se fera en salle d'échauffement. L'accès à la salle d'échauffement est strictement réservé aux gymnastes et entraîneurs en tenue sportive.

2. ENTREE

Le tarif d'entrée par jour pour cette compétition est fixé à 4€, gratuit pour les licenciés (FFGym) et les enfants de moins de 10 ans accompagnés. Sans présentation de sa licence et carte d'identité, le tarif d'entrée s'appliquera.

L'accès au complexe est interdit aux animaux (même tenus en laisse), à l'exception bien entendu des animaux d'assistance.

3. RESTAURATION

Un espace restauration sera à votre disposition durant ce week-end sportif. Depuis 2016, le club de Manosque s'est engagé dans une démarche éco-responsable dont l'objectif est la diminution des déchets, ainsi les canettes sont remplacées par des gobelets consignés à 1€. Cette année, nous mettrons à disposition des containers de tri.

La buvette fonctionnera avec des tickets que vous pourrez acheter au préalable à proximité de la buvette et de l'entrée.

Il est rappelé que conformément à l'article 3 du cahier des charges des compétitions Région Sud, **il est formellement interdit de se restaurer dans les gradins.**

À la suite de nombreux impayés, il est désormais demandé un chèque de caution signé à l'ordre de l'ASPTT Manosque à l'activation d'un compte club.

4. HEBERGEMENT

Vous pouvez accéder à la liste des hébergements et aux renseignements pratiques sur le site de l'office du tourisme :

<http://www.manosque-tourisme.com/>

5. JURY ET COMITE D'ORGANISATION

Les chaussures à talons sont strictement interdites dans la salle de compétition. Toute personne qui ne suivra pas cette règle se verra refuser l'entrée en salle de compétition et d'échauffement.

Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou détérioration sur l'enceinte de la compétition. Le parking n'est pas surveillé mais la police municipale fera des rondes.

Un service d'accueil est mis en place par le comité d'organisation afin de simplifier vos déplacements dans nos installations.

Dans un souci de sécurité, un contrôle exhaustif des sacs sera effectué à l'entrée. Merci de faire passer le message auprès de vos adhérents afin que ces contrôles se déroulent dans les meilleures conditions.

Une équipe médicale sera présente sur le plateau.

Afin de faciliter l'accès à la salle de compétition, les entraîneurs et les juges seront munis d'un badge dès leur arrivée à l'accueil, merci de les laisser apparent et les rendre à la fin de la compétition.

Pour de plus amples renseignements vous pouvez nous contacter :

✉ : as.ptt.manosque@wanadoo.fr

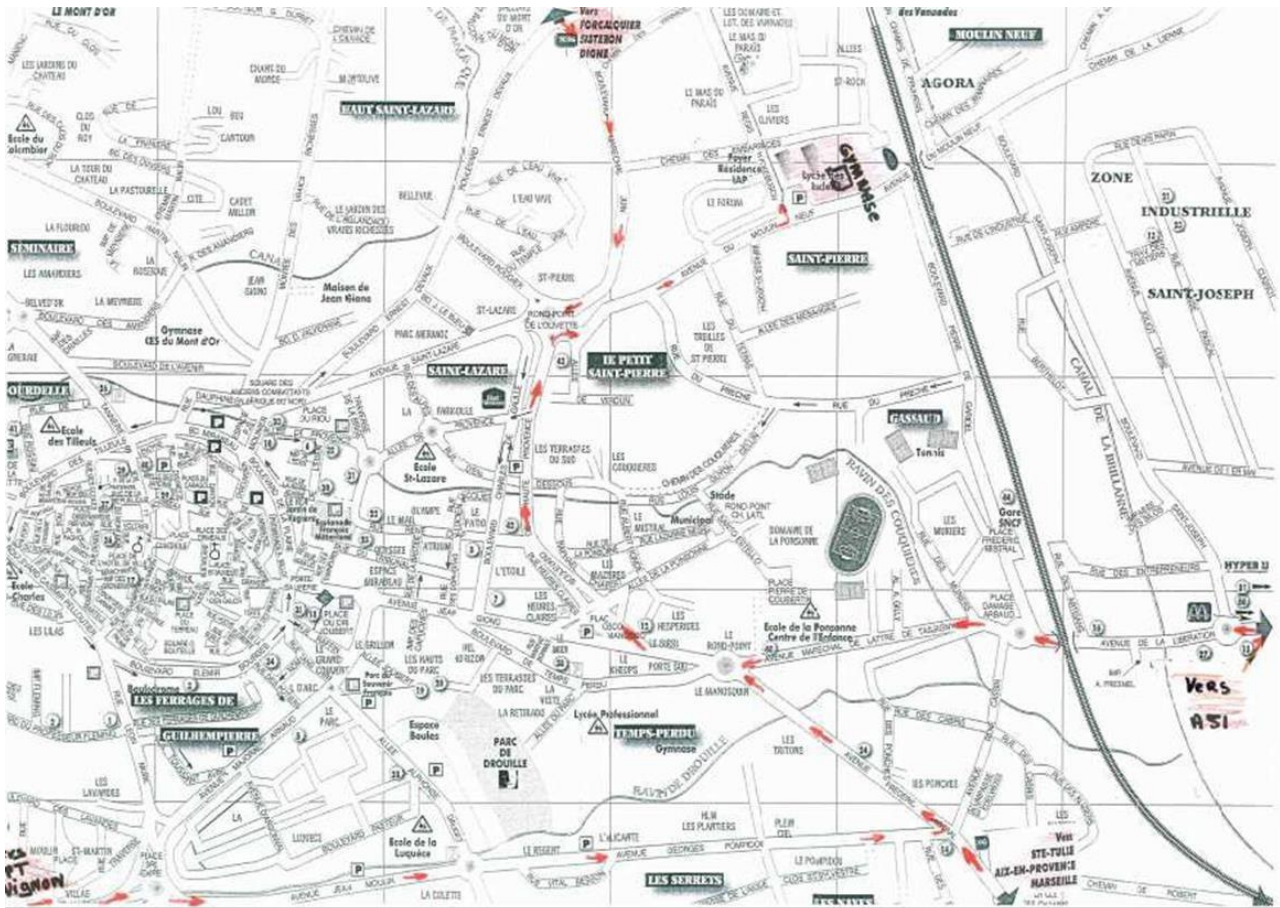
☎ : 07 88 85 41 63

6. SE RENDRE SUR LE SITE DE COMPETITION

A partir d'Aix-en-Provence prendre la direction A51 Gap Sisteron, puis prendre la sortie N°18 (Manosque/Valensole) suivre la D907 direction Manosque centre.

Si vous arrivez de Gap par l'autoroute A51, prendre la sortie N°18 (Manosque/Valensole), suivre la D907 direction Manosque centre.

GPS : 43.828072 – 5.797627



FICHE DROIT A L'IMAGE

NOM DU CLUB	
VILLE	
NUMERO D'AFFILIATION	

Le responsable du club

Certifie que les responsables légaux des gymnastes participants au Championnat inter-départemental par équipes fédérale B et A7 GAF du 25 et 26 mai 2024 sont tenus informés qu'un photographe couvrira l'évènement et qu'ils autorisent à prendre en photo leur enfant dans le cadre de la compétition et dans le respect du droit de l'image.

Nous vous demandons d'inscrire ci-dessous les références des gymnastes ne souhaitant pas être photographiés.

NOM Prénom	Catégorie

Le non-retour de cette fiche impliquera l'acceptation du droit de l'image.

Fait à :

Nom et signature :

Nos partenaires

